

SEANCE DU JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation du premier septembre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice 15

Etaient présents 11 : M. MARTIAL Claude, M. PITON Alain, M. LEROUX Bruno, Mme GUEVARA Marie-Claire, Mme DE OLIVEIRA Katia, Mme MAROC Agnès, Mme RAIGNER Magali, M. RAUD Aurélien, Mme LABORDE Florence, Mme BILLAUDEL Virginie, M. GUIGNARD Didier,

Etaient absents excusés 4 : Mme BROSSARD Valérie, M. MAÏSTRE Jean-Pierre, M. GALLEGO Fabien (procuration à M. MARTIAL Claude), M. RIPPE Jean-Marie (procuration à M. PITON Alain),

Secrétaire de séance : Mme DE OLIVEIRA Katia a été élue à l'unanimité (art. L. 2121-15 du CGCT)

ORDRE DU JOUR :

- I. Adoption du compte-rendu de la précédente réunion
- II. Travaux
 - a) Voirie
 - b) Autre
- III. Achats divers
- IV. Budget
- V. Comptes rendus de réunions
- VI. Infos du Maire
- VII. Questions diverses

I. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

II. TRAVAUX

a) Voirie

- Les marquages au sol (plateau sportif, parking mairie, route de Clion, Les Pierrières de St Germain et les places de recharges pour voitures électriques de la salle polyvalente) ont été réalisés le 30 août.
- Chemin de chez Noël : Les travaux sont effectués.

Les autres travaux prévus au programme de la voirie 2023 seront effectué courant novembre.

- Village de chez Chaudet : M. Le Maire explique aux conseillers que la demande de subvention qui a été déposé au titre de la DETR ne nous a pas été accordée. Celle-ci portait sur 85 000 €. En revanche, 25 000 € au titre des amendes de police nous sont attribuées. Deux autres demandes sont en cours, au titre d'Adour Garonne et du Fonds Vert, si celles-ci aboutissent, il resterait à charge pour la commune environ 211 000 €. L'entreprise est prête à intervenir à partir de la 2^{ème} quinzaine d'octobre. A l'unanimité, les conseillers donnent leur accord pour signer le devis et commencer les travaux avant l'ensemble des retours de subventions.

b) Autres

- Panne du broyeur, la partie basse du bras du bas est défectueuse suite à des problèmes de soudures.
- Entourage des containers poubelles (à la Coudre, chez Hortion, chez Grimaud, La Cheuneurie et Chez Daufour) : 2 devis nous ont été soumis. Le conseil valide la proposition à 12 000 €uros du paysagiste MAITRE Aurélien.
- Ombrières du stade : Les fondations avec ancrage et raccordement des eaux pluviales sont terminées. La pose des ombrières est prévue pour fin octobre.
- Eclairage du stade : le stade d'entraînement est passé en LED, pour le stade d'honneur la commande des poteaux est faite, en attente de la pose.
- Salle de motricité école : elle est maintenant opérationnelle. Un contrôleur de l'Apave est passé vérifier la dalle béton avant de refaire le plafond.
- Résidence Polignac : les peintures des portes d'entrée sont en cours de réalisations.
- Logement 5 bis rue du 8 mai : nécessité de rénover la salle de bain. Accord du conseil.
- Portails cimetière et Presbytère : des devis sont demandés pour leur rénovation par métallisation au zing.

III. ACHATS DIVERS

Le conseil donne son accord pour le remplacement des panneaux d'affichage à l'extérieur de la mairie. Suite aux 2 devis :

- Fabrègue pour 3 378 € HT
- Sedi pour 2 831 € HT

le conseil choisi la proposition de Sedi.

IV. BUDGET

M. Le Maire explique aux conseillers que les membres du conseil d'administration de l'Association des Maires de la Charente-Maritime et son Président se mobilisent pour venir en aide aux communes touchées par le séisme survenu le 16 juin dernier. Il est possible de s'associer à cette mobilisation en faisant un don par le biais de l'association départementale des maires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De verser une aide de 500 euros sur le compte ouvert par l'association départementale des maires.

V. COMPTE RENDU DE REUNIONS

Aucune réunion n'a eu lieu cet été.

VI. INFOS DU MAIRE

- **Rentrée scolaire** : l'effectif de cette nouvelle année scolaire 2023-2024 est de 112 élèves répartis comme de la façon suivante :
 - Classe de TPS/PS/MS : 3 TPS, 13 PS, 11 MS = **27**
 - Classe de GS/CP : 13 GS, 7 CP = **20**
 - Classe de CE1 : **20**
 - Classe de CE2/CM1 : **10 CE2, 14 CM1**
 - Classe de CM2 : **21**
- **Logement 10 Av de l'Europe** : Vu l'ampleur des travaux à réaliser dans ce logement, M. le Maire informe les conseillers qu'il met tout en œuvre pour trouver une solution de relogement pour le locataire auprès de l'ARS, la DDTM, la DTAS,... La prochaine démarche est de lancer une procédure de droit au logement opposable (DALO).mais le locataire ne souhaite pas quitter St Germain de Lusignan.

- **DECI** : Pour assurer la protection incendie des nouvelles constructions de maisons individuelles, la commune va devoir installer 3 citernes au Stade, Chez Methez et chez Grimaud.
- **Le passeport du civisme** est une démarche à l'initiative du département pour les classes de CM1 et CM2 en collaboration avec les mairies. L'institutrice en charge de la classe des CM2 est intéressée pour le mettre en place.
- **Procédure loyers impayés** : Dossier en cours, la réquisition a été envoyée le 18 juillet 2023
- **Aménagement centre bourg** : M. Le Maire explique aux conseillers qu'il a repris contact avec la propriétaire de la maison qui fait l'angle au rond-point du bar, ainsi qu'avec les propriétaires du terrain entre la voie ferrée et la maison dont on est propriétaire au 1 impasse du bar pour proposition d'achat.
- **Remerciements** : Les associations des donneurs de sang et France Alzheimer nous remercient pour les subventions que la commune leur a versé en 2023.

La séance est levée par le Président à 21h40

Sommaire

I.	Adoption du compte-rendu de la précédente réunion	1
a)	Voirie	1
b)	Autre.....	1
I.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION	1
II.	TRAVAUX	1
a)	Voirie	1
b)	Autres	2
III.	ACHATS DIVERS	2
IV.	BUDGET	2
V.	COMPTE RENDU DE REUNIONS	2
VI.	INFOS DU MAIRE	2

MARTIAL Claude		PITON Alain	
DE OLIVEIRA Katia		LEROUX Bruno	
GUEVARA Marie-Claire		MAISTRE Jean-Pierre	Absent excusé
BROSSARD Valérie	Absente excusée	RIPPE Jean-Marie	Absent a donné procuration à M. Alain PITON
MAROC Agnès		BILLAUEDEL Virginie	
LABORDE Florence		RAIGNER Magali	
RAUD Aurélien		GALLEGO Fabien	Absent a donné procuration à M. Claude MARTIAL
GUIGNARD Didier			